



## Rapport d'orientation Budgétaire 2018

### préambule

La communauté de Communes de Londinières regroupe 16 communes:

Avesnes en Val - Bailleul Neuville - Baillolet - Bures en Bray- Clais – Croixdalle – Fréauville -

Fresnoy Folny -Grandcourt - Londinières – Osmoy Saint Valéry - Puisenval – Preuseville –

Sainte Agathe d'Aliermont - Saint Pierre des Joncquières - Smermesnil – Wanchy capval

soit une population INSEE 5400 DGF 5743 et une densité de population de 26 hab/Km2.

Notre communauté de communes ,de dimension modeste , tient à **valoriser son territoire rural** en ne se repliant pas sur elle même .

Elle fait partie **du PETR du Pays de Bray** et participe activement aux travaux des commissions et du bureau .

Les **projets du PETR pour 2018** portent:

- + étude d'opportunité pour un parc naturel
- + le SCOTT
- + territoire durable 2030
- + programme LEADER
- + contrat de pays 2018 2021
- + contrat de ruralité 2018
- + territoire énergie positive
- + MAEC mesures agro environnementales et climatiques
- + tourisme et culture
- + service à la personne contrat local de santé
- + étude pour la valorisation et promotion des productions locales
- + Environnement

programme en faveur de la maîtrise de l'énergie PIG habitat  
Natura 2000  
Trame verte et bleue

cotisation 20 872,82 euros  
Plan climat air énergie 6 000?

## les principaux domaines de compétences les actions à mener

### 1° Développement Economique:

#### 11° Gestion de la zone d'activité

l'atelier inter communal est loué à la VIMO  
la déchetterie construite en 2017 occupe une parcelle  
Il reste du terrain disponible

le faire connaître et revoir les panneaux  
prévoir une dépense 10 000

#### 12° soutenir la création et reprise de commerces et d'entreprises

cotisations Seine Maritime Attractivité

Initiative Dieppe Bresle 1200euros/ dossier abouti

Initiative immobilier d'entreprise Région

#### 13° déploiement de la fibre optique

action sur les communes de

cotisation SMN 76 34 620 euros

#### 14° garage ambulances

construction garage	Boé structure	22 000 TTC
	électricité prise éclairage	attente devis
	sur- baissé trottoir	«
	déplacement portail clôture	«
	total	
	porte bureau	

### 2° les déchets ménagers

Notre objectif consiste à réduire les volumes collectés , valoriser les déchets  
et maintenir les coûts pour que la TEOM n'augmente pas tout en offrant un service  
de qualité aux habitants du territoire .

#### 21 ° les OM

nouveau marché passé en Avril 2017 plus économique  
communication et actions afin de réduire les déchets  
acquisition de bacs 3000

#### 22° recyclage papiers emballages verre

mise en œuvre des nouvelles conventions CITEO 2018-2022  
, nouvelle technologie

communication à développer pour augmenter nos recettes

temps de saisie et technicité

#### 23 ° Suivi de la déchetterie

mise en œuvre de la filière ECO Mobilier  
partenariat avec la re-cyclerie de Neufchâtel

saisie des coûts sur le site ADEME Sinoë consommateur de temps  
et recherche technicité

Non fréquentation des habitants de Bures et d'Osmoy  
financement des cartes pour la déchetterie de Neufchâtel

emploi de gardien pour le mois d'Août 2018  
coût de fonctionnement déchetterie 60 000

Prestation totale Ordures ménagères	340 000 euros
Ressources TEOM 300 000 produits	60 000 euros

### 3° Maison de Santé Pluridisciplinaire .

Nous souhaitons accueillir des praticiens: médecins, kiné ,etc....

Il convient de laisser un budget d'investissement  
pour un SPA

extension de la climatisation si nécessaire

Nous avons procédé à une augmentation des loyers en fonction du bail mais nous  
devons reverser un trop perçu sur les charges suite au solde des  
comptes au 31 décembre 2017

Prévoir une charge d'entretien des espaces verts  
loyers annuels charges annuelles

Annonce d'une taxe foncière 2900 euros

commencer à rembourser l'avance remboursable

toutes les subventions ont été versées ainsi que le FNTVA

### 4° Volet social

soutien aux associations ayant une action auprès des jeunes et des publics en difficulté.

Liste associations du territoire 45 000

dont école de musique

Demandes externes CLIC

Plate-forme de mobilité

Mission locale du talou 5 500

Aide au logement dégradé ,énergivore et mal adapté pour les personnes à mobilité  
réduite

Organisateur de 2ème niveau des transports scolaires pour l'accès aux collèges et aux  
lycées

participation des familles. Collège 65

Lycée 130

15 euros 3ème enfant

NB délibération de la com com : une subvention accordée pour un équipement se  
trouvant sur une parcelle appartenant à une commune membre.  
Principe retenu: la subvention sera d'un montant maximum de 15 % de l'investissement HT du  
projet plafonné à 30 000 euros.

## 5° GEMAPI

Compétence nouvelle transférée aux syndicats de bassin versant de l'Arque et de l'Yères .

La taxe GEMAPI laisse un solde légèrement supérieur à 20 000 euros.

## 6° Communication

- + les lettres inter communales 4/an  
la communication est indispensable pour créer du lien  
« est exigée par Citéo organismes Eco..... Ademe  
Merci à Charlyne et à la commission
- + le site internet serait à refondre  
recherche stagiaire

## Les équipes pour la mise en œuvre de ces actions Gouvernance

### 1° Personnels

**Delphine Jourdain Contractuel 17 /35**

mardi 8 -15h et jeudi, vendredi 8- 13h  
comptabilité facturation, suivi des subventions secrétariat  
suivi des bases sinoé Citéo nécessité stages  
salaire net payé ,715, 19 indemnité 38,4 x12 = 417,6

PT 859,76

**Rodolphe Boucher Titulaire 19 /35**

Gardien de la déchetterie  
travaux d'entretien espaces verts  
salaire payé 594,42 indemnité 30,64x12 = 367,68

PT 677,3

**Brigitte Leroy Titulaire 5 / 35**

4h ménage maison de santé remboursé par les charges  
1H ménage locaux com com  
salaire à payer 212,42 indemnité 11,91x12 = 143

PT 1000

**Mise en œuvre du RIFSEEP à prévoir avec augmentation**

Les moyens humains propres sont limités

**Les charges de salaires représentent 7% du budget de fonctionnement**

Nous avons trouvé des appuis indispensables avec le personnel et les équipements de la commune de Londinières

Durant la période Avril Août 2017 Rodolphe Boucher a travaillé pour la commune

19/35 / 152 x 4 = 300 H

tableau services document annexe MSP Zone

## 2° Les élus

Pôle <b>présidence</b>	M Huet	affaires générales	maison de santé	communication.
pôle <b>finances</b>	M Fouquet	Budgets -financement-	analyse économique et financière	recherche d'économies pour les communes.
pôle <b>économique</b>	M Vassard	zone d'activité	-gestion du patrimoine-	tourisme- haut débit
pôle <b>développement durable</b>	M Grandsire	prospective et développement	déchets ménagers ,	transports scolaire
pôle <b>vie sociale</b>	Me Biloquet	Associations -	Affaires scolaires -	lien social

chacun de ces pôles défini en début de mandat comprend un certain nombre de commissions

maison de santé	communication
finances	appel d'offres
affaires économiques	travaux
ordures ménagères	transport scolaires
associations	affaires scolaires

les dossiers d'actualité évoluent : MSP déchetterie nouveaux défis à relever

commission GEMAPI ?

Certains élus siègent au PETR; Bureau , Conseil communautaire et commissions

Quelles remontées en conseil communautaire ?

## les variations budgétaires

### Budget principal

le résultat annuel de fonctionnement reste modeste et varie entre 70 – 99 000 euros  
le report à nouveau est significatif . et Il doit rester le plus possible dans le budget de fonctionnement .

Le budget d'investissement a connu les dépenses de la déchetterie et les rentrée se feront en 2018

### recettes

Dotations d' Etat      attente des données

Impôts locaux      évolution des bases      **maintien des taux**  
progression de l'IFER constatée      CVAE annoncée  
attente de données      du DRGFIP

### Dépenses

sortie de la commune d'Avesnes en Val      participation à verser avant la fin de l'année

taxe GEMAPI  
commencer à amortir la déchetterie

### **Budget maison de santé**

les loyers actuels ont été revalorisés mais des locaux sont disponibles  
l'excédent reste très modestes  
Il va être minoré par la taxe foncière de 2900 euros

subventions MSP toutes les subventions sont rentrées  
Il faut commencer à rembourser l'avance remboursable

### **Budget Zone d'activité**

le loyer de la vimo peu de dépenses  
L'excédent cumulé augmente et ne peut revenir vers le budget principal alors que ce  
budget a autofinancé les travaux .

### **Endettement évolution de la dette**

aucun emprunt

problème de l'avance remboursable faite par le budget principal pour la MSP  
le remboursement n'est possible qu'en fonction des excédents  
Ceux ci étant modestes, il faudra de nombreuses années  
Nous pouvons prévoir **XXX en 2018**